



**Séance du Groupe de coordination (GDC)  
Mercredi 20 novembre 2019 de 17h à 19h  
Salle PM 234  
Compte rendu de séance adopté**

---

Personnes présentes : Isabelle Mili, Céline Merad Malinverni ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Gabrielle Stiasny ; Dominique Bruxelles ; Greta Pelgrims ; Juan Rigoli ; Anne Sgard ; Rémy Kopp ; Dora Kiss Muetzenberg

Personne excusée : Anne Perréard-Vité

Prise du PV : Laurence Hofmann

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du mercredi 16 octobre 2019
3. Informations générales des co-présidentes
4. Retour sur les filières
  - Fep
  - Forensec
  - Mesp
5. Formation continue : point de situation
6. Divers

---

La séance est ouverte à 17H00 par Mesdames Céline Merad Malinverni et Isabelle Mili, co-présidentes du Groupe de coordination (GDC).

**1. Adoption de l'ordre du jour (OJ)**

L'OJ est adopté.

**2. Adoption du projet de procès-verbal (PV) du mercredi 16 octobre 2019**

Le projet de PV est adopté à l'unanimité.

**3. Informations des co-présidentes**

Retour sur les caractéristiques du trimestre écoulé :

D'un point de vue de la rentrée académique :

Au Primaire : continuation de l'opérationnalisation de la nouvelle FEP 2.0 intégrant les changements demandés.

Au secondaire : les quotas prévus ont été respectés.

D'un point de vue financier :

Augmentation du budget de l'IUFE d'1,2 million malgré l'effort avéré de la Forensec pour réduire de façon conséquente ses coûts de formation. Cette augmentation de coûts est principalement liée à l'augmentation du nombre d'étudiants.



D'un point de vue politique :

Les décisions qui doivent être prises sont toujours en attente.

Pour rappel ces décisions portent sur le PL 11926 modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP) (C 1 10) (Formation des enseignants du primaire en 3 ans) et sur la Motion M2305 en faveur d'une formation des maîtres crédible à Genève qui comprend une étude financière (Audit financier) du coût de formation « IUFE versus HEP », explicitée dans un rapport rendu par la Société Ecoplan, soumis et validé par la Conseillère d'Etat, puis soumis au Conseil d'Etat pour validation afin d'être ensuite présenté au Grand Conseil, ainsi que sur le PL en faveur d'une formation en enseignement primaire réduite de 4 à 3 ans. Il est souligné que la réduction du temps de formation à la FEP impliquerait non seulement une phase transitoire nécessaire mais également une possibilité référendaire.

Les suites apportées au dossier QuaPri, Groupe de travail Swissuniversities

Pour rappel ce Groupe de travail « Quapri » (« Qualität Primarschule » - Commission interne à la Chambre des HEP de Swissuniversities, consacrée à la formation en enseignement primaire – s'occupe d'élaborer une nouvelle stratégie 2021/2025 pour la formation des enseignant-e-s primaires. Ce dossier avance sur différents scénarios possibles, sauf celui du Master obligatoire, pourtant préconisé par la Chambre des HEP Swissuniversities. Il est prévu que le travail entrepris par Quapri aboutisse en 2021.

Audit Cour des comptes : Le rapport de la Cour des comptes relatif au plan harcèlement a mis en évidence le besoin de renforcer la formation initiale et/ou continue des enseignants en la matière.

L'OMP est représenté au sein du Groupe de coordination par Madame Gabrielle Stiasny, pour le volet formation OMP et Monsieur Marc Piccand, pour le volet RH.

#### **4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.**

##### **A. FEP**

- Poursuite de l'opérationnalisation de la nouvelle FEP 2.0 comportant les changements demandés par le DIP.
- Sur la question des devoirs surveillés : les directions d'écoles vont être informées des suites apportées à cet objet.
- Sur la question des stages linguistiques : le canton de St-Gall a été abordé et a donné son accord pour accueillir 20 étudiants.

Une séance d'information est fixée le 2 décembre 2019 et présentera les modalités du stage linguistique.

- Yann Volpé va prendre en charge pour la DGEO toutes les modalités relatives aux différents documents existants et utilisés dans le cadre des stages.
- Madame Dominique Bruxelles doit déléguer une personne pour le remplacement de Mme Stiasny à la commission enseignement FEP.

Les quotas en places de stages par année restent fixés par le DIP à 100.



## B. FORENSEC

Suivi de la réorganisation de la FORENSEC

- Un groupe de travail est mis en place pour l'organisation des stages afin d'assurer une meilleure coordination lors de la rentrée.
- Les FT se sont annoncés, pour l'ensemble des disciplines.
- Les EDAC se sont annoncés, pour l'ensemble des stagiaires.
- Les inscriptions sont closes : 385 inscrits, 29 CSDS.
- Mise en place d'un dispositif de suivi de la réorganisation de la Forensec afin d'apporter si besoin le soutien nécessaire et pouvoir faire un premier bilan en fin d'année 2019. Ce suivi sera assuré dans le cadre des réunions plénières du jeudi matin, à quoi s'ajouteront 4 séances seront prévues en dehors de ces plénières.
- Un groupe de travail orienté *collaboration avec les directions d'écoles* est mis en place afin de pouvoir précisément aborder la question des attentes des EDAC.
- Un groupe de travail sera mis en place dès décembre 2019 pour traiter la question du stage en 16 semaines : organisation et suivi.

Tous ces points sont traités et suivis en coordination avec le Compro Forensec et la Commission emploi Stage. Il est souligné la présence et la forte implication des représentants étudiants en séance du Compro.

La question se pose du dégrèvement des EDAC à la même hauteur que les FT. Le travail est différent. A voir pour adapter le dégrèvement des EDAC, particulièrement pour ceux qui accueillent un stagiaire toute l'année, contrairement à ceux qui n'accueillent un stagiaire que durant 16 semaines.

La possibilité est évoquée qu'un stagiaire puisse circuler entre plusieurs EDAC. C'est une piste à explorer.

Sur la question des diplômes combinés, il faudrait que ceux-ci puissent se faire en ECG, en écoles de commerce et en formation professionnelle (secondaire II non gymnasial). C'est une piste qu'il faut explorer à l'horizon 2021.

L'IUFE souhaite également voir comment permettre aux étudiants d'explorer davantage de terrains professionnels durant leur formation et d'être mieux formés aux publics du secondaire II non gymnasial (ECG, à la formation commerciale et professionnelle)

C'est une piste qu'il faut explorer à l'horizon 2021.

Sur la question des formations transversales, Valérie Lussi Borer a été mandatée pour effectuer un état des lieux du domaine, ce qui permettra une meilleure coordination entre les différentes dimensions transversales de la profession enseignante.

### **Informatique et numérique**

L'informatique au collège et à l'ECG est introduite comme nouvelle discipline au niveau Suisse. A Genève, pour des raisons budgétaires, la réforme de la formation gymnasiale et en particulier l'introduction de l'informatique au collège est reportée à la rentrée 2021.

En plus de cette nouvelle discipline, les enseignants, toutes disciplines confondues, vont devoir former par et au numérique. C'est un changement culturel avec la nécessité de changer de paradigme et d'envisager le numérique à l'école comme une mutation



nécessitant un redimensionnement important de la formation initiale et continue, ainsi qu'un conséquent accompagnement au changement pour l'ensemble des enseignants du DIP.

En effet, le contexte de l'éducation numérique au sens retenu par la CIIP comprend 3 dimensions inséparables :

- La science informatique
- L'usage du numérique
- L'éducation aux médias

Pour ce faire, les exigences requises pour enseigner dans le domaine des technologies de l'information et de la communication sont claires et doivent répondre à 5 priorités :

- Les plans d'études
- Les équipements
- La formation des professionnels
- La collaboration avec les hautes écoles
- La concertation et la veille technologiques et pédagogiques

Hors PV, à titre informatif, pour tout complément d'information :

[https://www.ciip.ch/files/2/CIIP\\_Decision\\_Plan-action-numerique\\_2018-11-22.pdf](https://www.ciip.ch/files/2/CIIP_Decision_Plan-action-numerique_2018-11-22.pdf)

Dans un souci de savoir répondre à des compétences pédagogiques, méthodologiques, didactiques et médiatiques différentes, la CDIP impose des normes pour enseigner l'informatique.

### C. MESP

- Rentrée : 25 étudiants, avec une interrogation sur la poursuite de la formation pour un étudiant inscrit.
- Dossier de demande de reconnaissance auprès de la CDIP : la reconnaissance est entrée en vigueur dès le 30 avril 2019. L'acte de la reconnaissance formel écrit sera rédigé par le Comité de la CDIP en janvier 2020.
- DAS DOMES : lors du dernier Comité de direction du lundi 18 novembre 2019 les étudiants ont relevé la grande satisfaction ainsi que la pertinence des apports de la formation.
- FT : le suivi des stages est assuré par 14 personnes. Une demande de reconsidération de leur rémunération a été effectuée. Nonobstant la complexité de trouver les personnes pour accompagner et assurer le suivi de ces FT, le budget ne permet pas actuellement d'augmenter le coût de formation du DAS en cours d'exercice. Captations /filmage de cours à des fins de formation : La captation video/filmage à des fins de formation est un besoin urgent en MESP et en DAS DOMES. Sur ce point, il est nécessaire d'avoir une autorisation. Le DIP se charge de transmettre les informations nécessaires à l'IUFE.

D'ici janvier 2020 un budget va être réalisé en allégeant le dispositif dans le projet de



### Point sur les captations /filmage de cours à des fins de formation

Sur le point des captations/filmage (ce sont des capsules vidéo) des cours à des fins de formation, une question se pose à savoir si c'est envisageable en termes de droit ? La réponse précise que les documents en question doivent impérativement être détruits aux termes de la formation.

Les documents produits sur cet objet devront être validés par les conseils de direction concernés, pour l'EO et l'OMP.

Sur ce point un accord de principe sera présenté en début d'année 2020.

En parallèle l'autorisation sera faite auprès des parents concernés par le filmage de leurs enfants dans le cadre de certains cours.

Les deux documents seront ensuite transmis au DIP en version informatique à l'attention de Madame Merad Malinverni qui fera ensuite valider par les directions d'écoles sec I, II et OMP. Une demande d'accord générique sera également effectuée, puis la mise en œuvre sera organisée.

#### **D. Formation continue**

- CAS SP pour le secondaire

En cours de réflexion pour l'accompagnement des élèves en difficulté

Plan d'études à élaborer.

Un comité de direction élargi a été mis en place et fonctionne en sous-groupe suivant les thématiques abordées.

- CAS MDAS

Une séance avec la HEM aura lieu le 9 décembre 2019. Il sera discuté de la problématique rencontrée au sujet du DAS MDAS, formation dispensée sur 2 ans à l'IUFE. La HEM souhaite que davantage de crédits de la formation de base soient intégrés dans la formation initiale HEM.

L'enjeu est une obligation de suivi par les personnes engagées par le DIP pour enseigner la musique et la rythmique au primaire, impliquant notamment un plafonnement de leur taux d'activité au primaire à 70%.

#### **6. Divers**

- **Point sur la création d'une Commission d'évaluation des dossiers d'admissibilité à la Foresec (CEDAF)**

Afin d'éviter une situation d'évaluation qualifiée d' « arbitraire » et débouchant sur des recours, il a été décidé de mettre en place une commission d'évaluation pour les dossiers d'admission à la Foresec. Ainsi, un double regard permet une vision disciplinaire et facultaire, ainsi qu'un regard de la palette des sous-disciplines considérées comme indispensables au secondaire.

Le texte sera approuvé par le Rectorat d'ici 15 jours.

Dès janvier 2020, les bases règlementaires de la CEDAF seront en vigueur.

La Vice rectrice Madame Brigitte Galliot présidera cette commission.



○ **Point sur les projets Swissuniversities**

Appel à projet pour le numérique : renforcement des “digital skills” dans l’enseignement.  
La digitalisation représente un défi pour toutes les hautes écoles. Le programme P-8 ‘Renforcement des digital skills dans l’enseignement’ vise à soutenir les projets des hautes écoles dans le domaine de l’enseignement.

Les hautes écoles mènent des projets en lien avec les trois publics cibles suivants :

- Renforcement des “digital skills” des étudiants ;
- Renforcement des “digital skills” des enseignants ;
- Renforcement des “digital skills” des institutions.

Les mesures sont financées par le système des contributions fédérales liées à des projets. Ce programme est doté d’un important budget pour la période 2019-2025 (20 millions, mais les projets impliquent au minimum 800'000 francs de fonds propres).

○ **Point sur le Centre de Compétences Romand de Didactique Disciplinaire (2CR2D)**

Le programme P-9 de swissuniversities « Développement des compétences scientifiques en didactique des disciplines 2017-2020 » attribue des contributions fédérales liées à des projets. Sa mise en œuvre vise à permettre aux instituts de formation des enseignants de disposer d’une relève hautement qualifiée et expérimentée en didactique disciplinaire.

Le 2Cr2D est la réponse des institutions romandes de formation des enseignants (CAHR) à l’appel à projets de swissuniversities. Dans une perspective collaborative, le centre regroupe les compétences des six institutions romandes pour le développement de toutes les didactiques.

A fin 2020, une possible non poursuite de l’IUFE dans tous les paramètres de ce projet sera communiquée en temps utile. Si la poursuite du Master en didactique disciplinaire constitue un objectif pérenne, certains éléments de bilan du 2CR2D sont à ce jour insatisfaisants. Ces éléments concernent l’organisation du parcours de l’étudiant et le coût des enseignements « ad hoc ».

La séance est levée à 19H00